

La Voie de l'Avenir

Avril 2010



Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA



Cher actionnaire,

L'actualité récente, c'est la crise sans précédent qu'a traversé le transport aérien après **l'éruption volcanique en Islande**. Au-delà de la très forte augmentation de trafic que nous avons connue (nous estimons avoir « secouru » environ 150 000 personnes en une semaine), ce sont surtout le caractère vital de la liaison Transmanche et la fragilité de la concurrence aérienne qui ont été sur le devant de la scène.

Nous avons pu à cette occasion rappeler **la flexibilité et l'efficacité de notre système de transport** – la traversée de la Manche en 35 minutes sans attente, avec des navettes toutes les 10 à 15 minutes quand des reportages montraient des ferries ayant des difficultés à gérer leurs passagers. Je suis convaincu que nous avons à cette occasion recruté de nouveaux adeptes.

D'autant plus que Seafrance se place en **procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Paris**. Il faut bien voir que cette procédure n'a rien à voir avec celle que nous avons connue. Pour Eurotunnel, il s'agissait de restructurer une dette liée à des investissements initiaux colossaux. Pour Seafrance, il s'agit essentiellement d'effacer des pertes d'exploitation alors même que le transport maritime fait l'objet d'aides directes ou indirectes considérables – les marins ne payent pas (ou très peu) de charges sociales, les ports ne payent pas de taxe professionnelle, les aides à la construction navale et les montages fiscaux réduisent les amortissements à pas grand-chose.

Malgré cette distorsion de concurrence, les ferries pratiquent des prix qui, de toute évidence ne leur permettent pas de couvrir leurs coûts. Espérons que la raison prévaudra et que le prix des traversées cessera d'être subventionné par les propriétaires de nos compétiteurs et les pouvoirs publics.

Dans le même temps, notre dimension de **respect de l'environnement** a également été soulignée par l'inauguration du parc éolien en présence de Mr Jonathon Porritt, l'une des grandes figures de l'écologie britannique (voir au dos).

L'actualité, c'est aussi l'arrivée le 3 mai **d'un nouveau patron opérationnel du Tunnel** – il s'agit de **Michel Boudoussier** – c'est un spécialiste du ferroviaire qui nous connaît bien puisqu'il était directeur régional de la SNCF pour le Nord-Pas-de-Calais de 2006 à 2008 (voir son CV au verso). Quelques jours plus tard, le 10 mai, l'actuel directeur des opérations, **Pascal Sainson**, prendra ma suite à la présidence d'Europorte – vous savez que du fait de la législation européenne, les activités du gestionnaire d'infrastructure et d'exploitation ferroviaire doivent être distinctes. Le Groupe développant ses activités, je mets également en place un pôle «Corporate» (Finances, Juridique, Achats et services) sous l'autorité de **Claude Liénard**, l'actuel directeur financier. Avec une direction renforcée et élargie, votre société est ainsi bien armée pour continuer à améliorer ses performances.

L'actualité toute proche, c'est enfin **l'assemblée générale mixte du 26 mai à Coquelles**.

Quelques points forts soumis à votre vote :

- la distribution **d'un dividende** de 4 centimes par action pour la 2^{ème} année consécutive – le dividende sera détaché le 19 juillet et mis en paiement le 22 juillet.

- la poursuite de **la simplification de nos structures juridiques** avec l'absorption avant la fin de cette année d'EGP (Eurotunnel Group UK) et TNU PLC.

EGP est la société émettrice des ORA. A l'issue des dernières conversions de celles-ci, fin juillet 2010, cette entité n'aura plus lieu d'être. Quant à TNU PLC, l'une des deux anciennes sociétés mères, elle n'a plus non plus d'utilité et comme annoncé depuis longtemps elle a vocation à disparaître. Ayant un meilleur bilan que TNU SA, l'échange se fera sur la parité de 394 actions TNU PLC pour 1 action GET SA. Cette opération n'affectera pas les droits des titulaires d'avantages tarifaires TNU (1987 et 1990) qui seront contractuellement reconduits au niveau de CTG. Une communication spécifique à l'attention des titulaires d'avantages tarifaires TNU sera effectuée au cours du second semestre 2010.

- la mise en place d'un Conseil partiellement renouvelé. Quatre administrateurs avaient été proposés à votre vote le 27 juin 2008 par le ENHC (Eurotunnel NRS Holders Company Limited) qui regroupait les anciens créanciers. Cette période est également révolue. Je tiens toutefois à leur rendre publiquement hommage pour le travail accompli – ces quatre représentants ont toujours exprimé un soutien clair et déterminé à la politique conduite.

Il vous sera donc proposé de renouveler sept administrateurs et d'en nommer quatre nouveaux (voir au verso). Deux d'entre eux sont logiquement liés à notre premier actionnaire, GS Infrastructure Partners (GSIP) le fonds international d'infrastructure géré par Goldman Sachs¹.

- la normalisation définitive de votre société passe également par la mise en place d'un mécanisme d'incitation à long terme des salariés qui vise à aligner vos intérêts (la valeur de l'action) à la mobilisation de nos équipes. Nous vous proposerons de consacrer à ce programme une petite partie des actions actuellement détenues en autocontrôle (1% du capital sur 3 ans), sans incidence donc pour vous.

Dans un contexte économique qui reste difficile, nous nous plaçons délibérément dans une optique de long terme. Nous souhaitons que par votre vote, vous souteniez cette approche.

Fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

¹ Précision utile : la banque Goldman Sachs n'a investi qu'à hauteur de 10% du montant de ce fonds d'infrastructure, il est donc inexact de dire que la banque Goldman Sachs est directement actionnaire de GET SA.

Assemblée Générale Mixte

Le mercredi 26 Mai 2010 à 10 h 15, Groupe Eurotunnel tiendra sa 3^{ème} assemblée générale mixte à Coquelles. Ce sera l'occasion de présenter les comptes 2009 ainsi que les perspectives de notre Groupe pour 2010 et naturellement, les actionnaires seront amenés à se prononcer sur un ensemble de résolutions regroupées en cinq grandes catégories :

1. Approbation des comptes et affectation des résultats
2. Renouvellement du programme de rachats d'actions
3. Renouvellement du Conseil d'administration
4. Fusion absorption de EGP et de TNU PLC par votre société
5. Développement de l'actionnariat salarié

L'ordre du jour de cette assemblée ainsi que les résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires et les modalités pratiques de participation sont disponibles sur notre site www.eurotunnel.com.

• Quatre nouveaux administrateurs soumis au vote des actionnaires

L'ensemble des mandats des administrateurs arrivant à échéance, le conseil d'administration, réuni le 22 mars 2010, propose le renouvellement de certains mandats et la nomination de quatre nouveaux administrateurs. Outre son Président-Directeur général Jacques Gounon, le conseil serait constitué de Pierre Bilger, Colette Neuville, Robert Rochefort, Henri Rouanet, Philippe Vasseur, Tim Yeo, administrateurs sortants et de quatre nouvelles personnalités¹:

Philippe Camu, 42 ans.

Diplômé de HEC. *Managing Director* de Goldman Sachs Infrastructure Partners à Londres. Administrateur de la société Associated British Ports.

Patricia Hewitt, 62 ans.

Diplômée de l'Université de Cambridge. Secrétaire économique au Trésor (1998-1999). Ministre des PME (1999-2001). Secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie (2001). Secrétaire d'Etat à la Santé (2005-2007). Administrateur de British Telecom.

Hugues Lepic, 45 ans.

Ancien élève de Polytechnique. M.B.A de l'Université de Pennsylvanie. Il dirige les activités d'Investissement à long terme de Goldman Sachs en Europe.

Jean-Pierre Trotignon, 59 ans.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées. *Master of Science*, Berkeley. Directeur général délégué de Groupe Eurotunnel jusqu'en mai 2009.

¹Retrouvez l'intégralité des CV sur www.eurotunnel.com

Stations SAFE: réussite des tests

Les simulations du nouveau système SAFE (Stations d'Attaque du Feu) de lutte contre les incendies par détection/aspersion ont eu lieu les 7 et 9 avril 2010 avec un test grandeur nature du dispositif dans un tunnel d'essais en Espagne.

Ces essais effectués sur des feux très puissants (représentent l'équivalent d'un incendie de 40 voitures) en situation réelle démontrent l'efficacité du « brouillard d'eau » pour contenir un incendie et limiter, voire stopper sa propagation. Ce système offre plusieurs avantages dont la rapidité de mise en œuvre et un accès plus facile pour les équipes de secours.

En 2011, quatre stations SAFE, disposées au milieu des deux tunnels, d'une longueur de 870 mètres, seront équipées d'un système de détection de chaleur. Une fois le train à l'arrêt, un « brouillard d'eau » sera immédiatement vaporisé dans la section où le feu se serait déclenché. Contrairement aux sprinklers, le brouillard d'eau n'a pas besoin d'être dirigé avec précision vers la source de l'incendie. Il crée une pluie de micro-gouttelettes qui, en contact avec l'incendie, étouffent le feu. Les températures sont ainsi maintenues bien en-dessous des seuils susceptibles d'endommager l'infrastructure dans l'environnement immédiat de l'incendie. Les stations SAFE permettent également, en dehors de tout risque incendie, de faciliter l'évacuation des passagers dans l'hypothèse de pannes de trains Eurostar.

Michel BOUDOISSIER : directeur général adjoint en charge du Tunnel

Michel Boudoussier, 47 ans, rejoindra Groupe Eurotunnel en qualité de directeur général adjoint, en charge de la Concession du Tunnel sous la Manche.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm et ingénieur du Corps des Mines, il a exercé différentes fonctions au sein du ministère de l'Industrie puis du ministère de l'Aménagement du territoire.

En 1997, il rejoint la SNCF où il sera successivement directeur délégué fret de la Région Metz Nancy, directeur transilien des lignes ouest de la gare du Nord, directeur régional Normandie, directeur régional Nord-Pas-de-Calais puis DRH de la branche infrastructure.

Innovant, ce concept, inventé par Groupe Eurotunnel, a nécessité le dépôt d'un brevet. SAFE complète un large dispositif d'actions centrées sur la maîtrise du risque incendie développé par Eurotunnel dans le cadre du plan « Salamandre », qui intègre le renforcement de la prévention par la surveillance des camions avant l'embarquement et la modification des procédures d'intervention des équipes de secours.

Inauguration du parc éolien de Coquelles

Le 20 avril dernier, Eurotunnel a inauguré son parc éolien de trois éoliennes et avait invité pour l'occasion Jonathon Porritt, Fondateur de *Forum for the Future*.

Ce grand défenseur britannique de la planète a déclaré : « Les entreprises qui font preuve de créativité dans l'utilisation des énergies renouvelables prennent un engagement positif pour l'avenir de notre planète. Avec l'installation de ce parc éolien et le recours plus large aux sources d'énergie durable, Eurotunnel montre qu'il est respectueux de l'environnement. »

Ce parc éolien concrétise l'engagement d'Eurotunnel dans les énergies renouvelables et la volonté du Groupe de se développer en harmonie avec sa région.

Pour cette réalisation, Eurotunnel a choisi une technologie éolienne éprouvée : des éoliennes E 48 du constructeur Enercon dont le design est très efficient. Hautes de 49 mètres (3 pales, surface balayée de 1810 m²) et d'une puissance nominale de 800 KW, elles offrent de la puissance avec le minimum d'impact sur le paysage. Les trois éoliennes conçues en plastique armé à la fibre de verre (résine époxyde) qui ont une puissance installée de 2,5 MW produiront l'équivalent de la consommation électrique de 2000 foyers.



J. Gounon, J. Porritt fondateur de *Forum for the future*, M. Hamy, maire de Coquelles, lors de l'inauguration du parc éolien le 20 avril dernier.